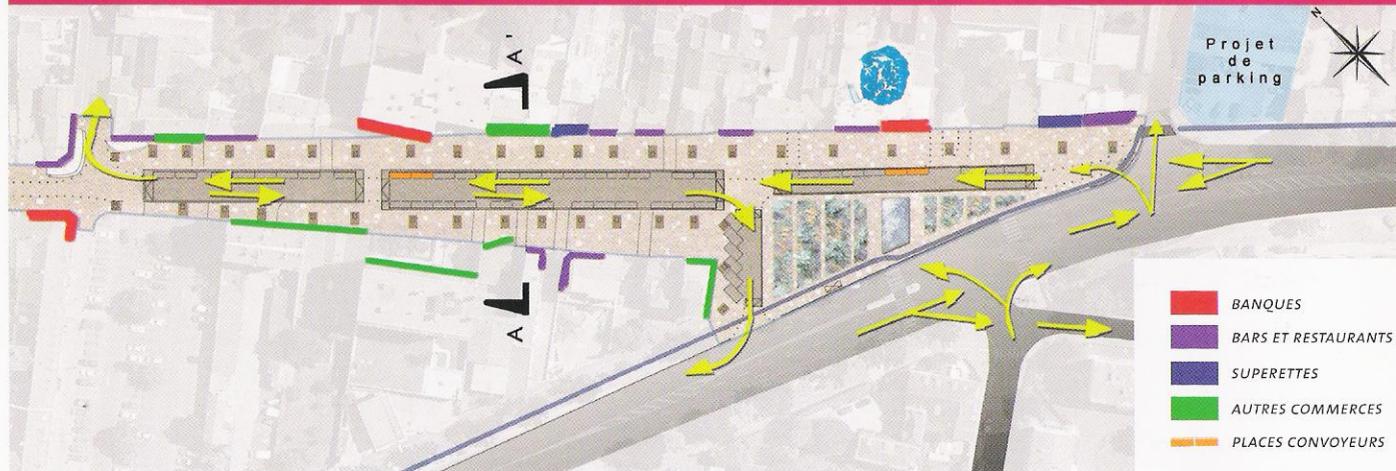


PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA  
**rue du Général-Leclerc**



## Une circulation de desserte

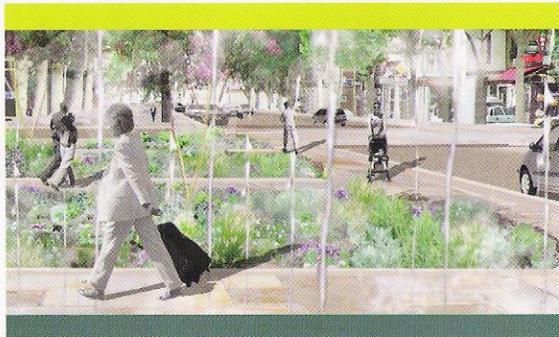
La circulation est maintenue en double sens afin de permettre une desserte suffisante du quartier, sans favoriser pour autant une circulation de transit incompatible avec le confort et la sécurité des piétons. Deux aménagements sont destinés à limiter la vitesse :

- > Modification du schéma de circulation au niveau du carrefour de la rue du Général-Leclerc et de la nationale 19 : l'accès et la sortie seront dissociés. Cette disposition a fait l'objet d'une étude de faisabilité par un cabinet spécialisé et sera affinée avec le Conseil général concerné par ces raccordements.
- > Création de plateaux surélevés dont le revêtement en pierre, similaire aux trottoirs, signalera de manière plus forte la priorité aux piétons.

## Un stationnement de courte durée

Le stationnement nécessaire à l'activité commerciale est réorganisé en fonction du nouveau tracé et de la largeur de la voirie qui a été réduite. Le projet prévoit 45 places de stationnement ainsi que 2 emplacements pour les transports de fonds. Cette réorganisation, basée sur le diagnostic d'une étude de stationnement, tient compte des places disponibles dans les parkings environnants (400 places) bien adaptés pour le stationnement de longue durée\*. À noter : la Ville envisage à moyen terme de récupérer le terrain du garage Peugeot pour le transformer en parking. Afin de permettre la rotation des véhicules dans cette rue, un stationnement réglementé avec 1 heure gratuite sera mis en place.

\* 2 parkings de surface : Monfray, 45 places et Leclerc-Porte de Brie, 98 places. 2 parkings en ouvrage : Joly, 74 places et Brossolette, 183 places.

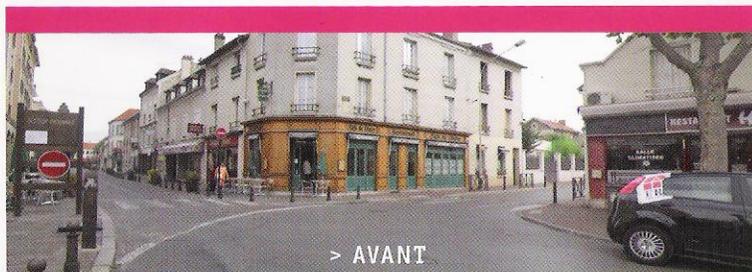


## Placette végétalisée avec bassin et jets d'eau

La placette apporte une identité particulière à l'entrée du quartier. Véritable lieu de vie pour les usagers du secteur, cet espace est aussi très valorisé par la qualité de l'aménagement.

Le monument au général Lacharrière sera déplacé au Mont-Mesly en haut de la rue de la Habette.

TRAVAUX >  
DE JUIN  
À DÉCEMBRE 2009



## Carrefour Monfray

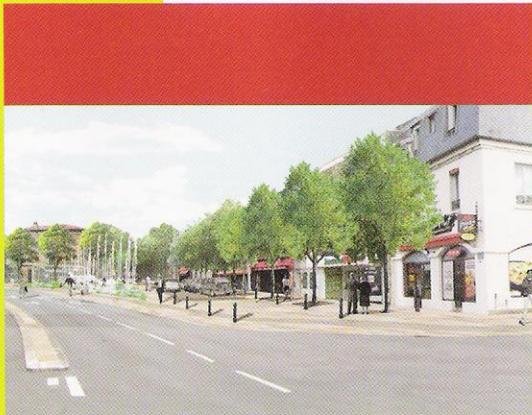
Le carrefour Monfray se raccordera aux aménagements existants en privilégiant la circulation piétonne.

## Des dallages variés

Les différentes dalles en pierre (porphyre, quartzite) utilisées participent à la qualité esthétique du projet.



Le projet de réaménagement de la rue du Général-Leclerc prend en compte la totalité de l'espace situé entre la rue Monfray et l'avenue du Sergent-Bobillot. Il a pour objectif d'améliorer la qualité de l'environnement et de résoudre au mieux les dysfonctionnements rencontrés au quotidien par les différents usagers de cette voie. Les grandes orientations de l'aménagement, en particulier la circulation et le stationnement, répondent à la volonté de préserver les points forts du site qui s'articulent autour de l'activité commerciale de proximité et du caractère ancien à dominante piétonne du secteur.



Le coût total de la requalification de la rue du Général-Leclerc est de 2 000 000 euros. Le Conseil régional Ile-de-France participe financièrement à l'opération, dans le cadre d'un contrat régional, à hauteur de 527 000 euros.

